BASSE-SAMBRE

Le poulailler industriel dézingué

METTET Ermeton-sur-biert

La crise sanitaire donne des arguments aux opposants au poulailler aux 39 900 poulets. « On ne veut plus ça », disent-ils.

les agriculteurs Philippe et Martin Lateur, père et fils, projettent d'engraisser dans un poulailler de type industriel, en grand nombre de réclamasurplomb d'Ermeton, rue Germenseau, ont trouvé des centaines de défenseurs opiniâtres, notamment de la cause animale.

C'est peu dire que le village est remonté contre ce projet. Une trentaine de personnes ont tenu une réunion dans une dépendance de l'ancien monastère des sœurs bénédicti-

es 39900 poulets que nes pour affûter leurs arguments et se mobiliser, dans le cadre de l'enquête publique qui s'est achevée le 14 mars. Celle-ci a donné lieu à un

> Dans le flot des courriers envoyés au service urbanisme, et au collège communal, quelques-uns ont partagé des réflexions personnelles, d'autres émanaient d'associations écologistes militant pour la sauvegarde de l'intégrité des paysages ancestraux, pittoresques et même idylliques.



L'impact sur le paysage serait désolant, déplorent en choeur les opposants au poulailler.

On retrouve ainsi parmi les opposants les marcheurs de balisé des promenades, et des citoyens engagés dans le mouvement Mettet-Vous en transition, qui lance des initiatives de résilience et de changement pour prendre soin de la terre et du vivant, et ainsi répondre aux enjeux du XXIº siècle, dont celui de préserver la biodiversité. À ce concert de voix contre, l'Association Natagora, experte en protection de cette même biodiversité, ajoute la sienne.

La perspective d'un poulailler industriel, un modèle d'élevage dépassé et toxique qui n'a plus aucun sens nulle part sur la planète disent-ils, épouvante particulièrement tous ces gens esquissant un autre monde.

Complaisance inconsciente

Infrastruture industrielle tout aussi rebutante pour Xavier Grimonprez, un paysagiste qui, sur 6 ha que lui a confiés jusqu'en 2040 la communauté des sœurs bénédictines, a aménagé les jardins du Réenchantement. Une curioemblématique émerge: une église végétale. Pour ce dernier, l'argument essentiel, c'est la récente pandémie qui l'éclaire crûment : « les conditions de vie imposées aux animaux dans ces élevages intensifs favoriseraient l'apparition de virus dont certains pourraient sauter la barrière génétique et devenir transmissibles à l'homme », écrit-il. C'est une fabrique des (futures) pandémie, titre par ailleurs d'un es-

Robin

De toutes les nuisances classil'ASBL Mettet Godasses, qui a ques listées (odeurs, charroi, etc), c'est surtout l'impact visuel du poulailler sur le paysage, dans le triangle Ermeton, Biesmerée et Furnaux, qui est mis en lumière. « Cette splendeur des paysages, qui donne du plaisir aux touristes, se doit d'être préservée, ajoute le paysagiste. Installer là un poulailler industriel, c'est imposer la laideur à des kilomètres à la ronde. »

La description du projet indique que le lieu projeté est sans valeur biologique et la zone Natura 2000 la plus proche située à plus de 400 mètres. Cependant, il se trouverait dans un périmètre protégé par le Schéma de structure communal, un outil destiné à bien cadrer le développement sur le territoire afin, notamment, « de préserver la respiration et la cohérence de pausages tout en gardant un équilibre entre les différentes fonctions résidentielles et économiques. »

Xavier Grimonprez pointe enfin la souffrance animale, présente à des degrés intolérables dans ces filières de production à haut rendement. « Ces 280 000 poulets ne verront jamais la lumière du jour et devront être gavés d'antibiotiques pour surmonter les conditions de promiscuité imposées. »

Le collège, qui se doit de diligenter l'enquête sans préjuger, en toute indépendance, est aussi critiqué. « On ne sent pas une volonté de s'opposer à ce type d'élevage, ni de prise conscience de la nécessité de préserver la biodiversité. Il y a comsai rédigé par Marie-Monique plaisance dans l'inconscience. »

C'est au collège, après avis du fonctionnaire-délégué à l'urbanisme, qu'il reviendra d'accorder ou non le permis.

VITE DIT

MÉGALOMANE Autre signataire d'un courrier très étayé, celui de Dominique de Ghellinck, dont la société, la SRL Legia Invest, a racheté courant 2020 le monastère. « Projet mégalomane, juge-til, qui va détériorer l'environnement du village paisible et bucolique d'Ermeton [...] Quelles que soient les destinées du monastère (centre hypo pour handicapés, tourisme récréatif, résidentiel, loisirs...), c'est la beauté des lieux qui attire avant tout les gens. »

ANACHRONIQUE Les griefs des villageois ciblent aussi le comportement anachronique et la désinvolture totale de l'agriculteur-demandeur du permis d'urbanisme, qui se comporte comme un cowboy, et qui commettrait de nombreuses incivilités sans que les autorités réagissent. Serait-il intouchable? Le paysagiste Xavier Grimonprez, dont les jardins du réenchantement touchent une « terre » de Philippe Lateur, rappelle dans son courrier envoyé au collège que ce dernier « a par le passé montré la plus grande négligence par rapport à des milieux fragiles et protégés (classés même) comme la drève des diligences ». En 2016, l'abattage de cette majestueuse allée de 180 hêtres centenaires, certes malades pour la majorité, avait suscité beaucoup d'émotion chez les défenseurs de la nature

COMMENTAIRE



PAR PIERRE WIAME

Une difficile équation

protéger les

beaux paysages de ces disgracieuses infrastructures de béton dédiées à des élevages industriels et, en même temps, garantir un gagne-pain aux agriculteurs, obligés de diversifier leurs activités ? Là est le débat de fond. Le dilemme. Dans le cas de ce poulailler, il serait exploité par le fils de l'agriculteur. Les autorités communales sont régulièrement confrontées à ce devoir compliqué de trouver le juste équilibre. D'un côté, préserver un cachet générateur de tourisme. De l'autre, ne pas entraver le développement d'un agriculteur et encore moins, pour un politique en milieu rural, s'attirer son inimitié, et perdre sa voix.

À Mettet, il existe déjà cinq méga-poulaillers.

Comment faut-il un 6e au terme d'une crise sanitaire qui a montré toutes les limites de l'homme régnant en maître absolu sur la nature, souvent pour accroître sans fin des profits ? La pandémie du Covid ne nous enseigne-t-elle plutôt pas qu'il faut davantage respecter le vivant et en revenir à des circuits courts plus respectueux des animaux? Quoi qu'il en soit, ces arguments dictés par l'actualité ne sont pas (encore?) recevables pour refuser un permis d'urbanisme. C'est pourtant, en filigrane, le message des opposants. Car, comme le souligne justement l'un d'entre eux, ce règne de l'homme asservissant les animaux à ses besoins, voire à sa prédation, n'aura qu'un temps, et sa chute est déjà amorcée.